



COUPON D'INSCRIPTION

S.V.P. COMPLÉTER EN LETTRES MOULÉES

PRÉNOM ET NOM DU PARTICIPANT : _____

ADRESSE COMPLÈTE : _____

NO. DE TÉLÉPHONE : _____ COURRIEL : _____

MA TERRE EST SITUÉE DANS LE SECTEUR DE : LA MAURICIE LANAUDIÈRE CENTRE-DU-QUÉBEC

Cochez les cases appropriées. Chaque formation est de 20.00 \$ par personne (sauf les formations d'abattage contrôlé – niveau 1).

Postez ce document avec votre chèque libellé à l'ordre du SPBCQ à l'adresse suivante :
2410, rue de l'Industrie, Trois-Rivières QC G8Z 4R5

ABATTAGE CONTRÔLÉ – CERTIFICATION DE LA CNESST
S.V.P. communiquer avec nous pour connaître le coût de la formation pour la certification CNESST (100 \$ ou 400 \$).

****IMPORTANT **** Désirez-vous que la formation d'abattage se déroule sur votre terre (une vingtaine d'arbres seront abattus).
 OUI NON

Formations de fin de semaine

<i>Lanaudière</i>	<i>Centre-du-Québec</i>	<i>Mauricie</i>
<input type="checkbox"/> 8-9 juin	<input type="checkbox"/> 10-11 août	<input type="checkbox"/> 21-22 septembre
<input type="checkbox"/> 5-6 octobre	<input type="checkbox"/> 2-3 novembre	<input type="checkbox"/> 7-8 décembre

Formations en semaine

<i>Lanaudière</i>	<i>Centre-du-Québec</i>	<i>Mauricie</i>
<input type="checkbox"/> 28-29 août	<input type="checkbox"/> 11-12 juin	<input type="checkbox"/> 15-16 octobre
<input type="checkbox"/> 19-20 novembre		

Autres dates possibles

À déterminer selon la demande, communiquez avec nous

ABATTAGE CONTRÔLÉ – NIVEAU 2 (Arbres difficiles)

****IMPORTANT **** Cochez si vous désirez que la formation d'abattage se déroule sur votre terre. OUI NON

26 octobre – À DÉTERMINER

AFFÛTAGE ET ENTRETIEN D'UNE SCIE À CHAÎNE

13 et 14 avril – Mauricie
 4 et 5 mai – Centre-du-Québec

FAÇONNAGE, CLASSEMENT ET INTRODUCTION À LA PRODUCTION DE BOIS

20 septembre – Mauricie

INITIATION À LA CUEILLETTE DES PLANTES COMESTIBLES

24 août – Mauricie

INITIATION À L'IDENTIFICATION DES CHAMPIGNONS FORESTIERS COMESTIBLES

14 septembre – Mauricie

***Prenez note que les taxes sont incluses (17.40 \$ + TPS et TVQ)**

GRAND TOTAL : _____ \$
20.00 \$ X le nombre d'inscription (sauf si formation de la CNESST)

Toutes les inscriptions devront être payées à l'avance et aucun remboursement ne sera effectué s'il vous est impossible d'être présent. Un reçu vous sera envoyé en fin d'année seulement. Puisqu'il y a un maximum de participants par cours, la procédure d'inscription est sur le principe du « premier inscrit ». Joindre à ce formulaire un chèque payant la totalité des inscriptions cochées. Prenez note que votre place sera réservée seulement sur réception du paiement. Toutes les informations (lieu, heure, etc.) concernant les formations choisies vous seront envoyées, par courriel, deux semaines avant la date prévue. Pour toutes questions concernant les formations, communiquez avec Martine Gignac au 819-697-2922, poste 240.